

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° II-836

présenté par

M. Jumel, Mme Buffet, Mme Faucillon, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne,  
M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

**AVANT L'ARTICLE 38****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisation d'engagement et les crédits de paiement:

(en euros)

Programmes	+	-
- Enseignement scolaire public du premier degré	4 000 000	4 000 000
- Enseignement scolaire public du second degré		
- Vie de l'élève		
- Enseignement privé du premier et du second degrés		
- Soutien de la politique de l'éducation nationale		
- Enseignement technique agricole		
Totaux	4 000 000	4 000 000
Solde	0	

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à abonder l'action 6 "Besoins éducatifs particuliers" du programme 141 "Enseignement scolaire public du second degré" en ponctionnant l'action 3 "Enseignement en collège" du programme 139 "Enseignement privé du premier et du second degrés" dans le but d'augmenter le nombre de créations d'ULIS dans le second degré, comme le préconise la proposition n°6 du rapport de la commission d'enquête sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République.